



Avocate – Senior Associate

CHARLOTTE DE MUYNCK

- Avocate et médiatrice certifiée pour les litiges civils et commerciaux
- Arbitre (CEPANI)
- Enseignante à la NEW DEAL ACADEMY

+32 (0)9/224 44 28

charlotte.demuynck@monardlaw.be

Let's connect on LinkedIn



Charlotte De Muynck est avocate depuis 2007 et est spécialisée dans les litiges civils et commerciaux. Charlotte intervient en tant qu'avocate dans les procédures judiciaires, ainsi que dans la médiation et l'arbitrage. Elle se concentre sur les litiges commerciaux nationaux et internationaux, le droit des contrats, les litiges en matière de responsabilité (si nécessaire avec une expertise judiciaire), la responsabilité du fait des produits défectueux, ainsi que le droit de saisie et d'exécution.

Charlotte a été diplômée par l'Université de Gand en 2006. Elle a passé sa dernière année d'étude à l'Université de Fribourg en Suisse. En 2007, elle a obtenu un LL.M en « *General Management* » à la Vlerick Business School de

Louvain.

Après son LL.M, Charlotte a commencé à travailler comme avocate au Barreau de Bruxelles à partir de 2007 au sein du cabinet international NautaDutilh à Bruxelles. En 2020, elle a rejoint Monard Law à Gand et s'est inscrite au Barreau de Gand.

En 2012, Charlotte a été agréée médiatrice par la Commission fédérale de médiation. En 2013, Charlotte a suivi le cours de médiation et de négociation à la Harvard Law School de Boston. Charlotte intervient en tant que médiatrice agréée et en tant que conseil. Depuis 2014, Charlotte agit également en tant qu'arbitre dans des conflits nationaux et internationaux. Elle est membre de bMediation et de CEPANI.

Depuis 2015, Charlotte enseigne une formation de base et spécifique en médiation et négociation chez bMediation et depuis 2021 chez New Deal Academy (<https://www.newdeal.academy>). Ces formations sont reconnues par la Commission fédérale de médiation et s'adressent à un large public, indépendamment de leurs activités professionnelles, comme les entrepreneurs et les gestionnaires, les chefs d'entreprise, les avocats, les juristes, les professions libérales, les consultants, les agents immobiliers, les ingénieurs, les responsables des ressources humaines, les psychologues, etc.

Charlotte intervient régulièrement lors de séminaires sur le droit procédural, le droit des saisies, la médiation et les négociations, et travaille également sur des publications dans ces domaines.